

# AUTREVILLE INFOS

## Mai 2021

### Edito - Les mots du maire



*Le chef de l'Etat et le gouvernement viennent de nous donner des perspectives de sortie de l'urgence sanitaire cet été. La réouverture des lieux de culture, des festivals, des commerces, des bars et des restaurants nous fait espérer des vacances agréables, festives, presque habituelles. Seront-elles également légères et insouciantes pour les personnels soignants et les malades qui continueront à occuper les lits de réanimation ? De notre côté, nous préparons activement la fête de l'été, les chantiers jeunes, le prochain Family Tacot avec les associations et le PEL. Nous sommes impatients de nous retrouver, de fêter ensemble ces retrouvailles près d'une buvette, d'un barbecue, en écoutant de la musique... Afin de parvenir à ces objectifs de l'été, nous devons toutefois nous montrer prudents, responsables. La vaccination est un atout considérable. Les médecins l'expliquent : vacciné, je suis protégé mais je peux encore parfois transmettre le virus. Seule l'immunité collective permettra de protéger l'ensemble de la population et de faire disparaître l'épidémie. Nous devons également poursuivre l'effort collectif des gestes barrière le temps qu'il le faudra afin de nous protéger mais aussi de préserver les autres, les plus fragiles d'entre nous. C'est dans ce contexte encore tendu et un peu inquiétant que nous allons voter les 20 et 27 juin prochains pour élire nos conseillers régionaux et nos conseillers départementaux. C'est un moment important de la vie démocratique de notre République. Ne boudons pas ces élections. La Région, le Département sont des partenaires essentiels de nos petites communes. Nous organiserons ces élections avec tous les moyens nécessaires pour qu'elles se déroulent à Autreville dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Nous y reviendrons dans un article de ce bulletin. Temps fort de la vie de notre commune, le vote du budget a eu lieu le 23 mars. Préparé puis voté à l'unanimité par le Conseil Municipal, ce budget engage les réalisations programmées cette année. Comme d'habitude au mois de mai, un article fait la part belle à ce budget. Bonne lecture !*

Le maire – Jean-Jacques BIC

### SOMMAIRE

PAGE 2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PAGE 3 – BUDGET 2021 ET DETAIL DE CE BUDGET

PAGE 4 – PROJET D'AMENAGEMENT : DECLASSEMENT DE SENTIERS

PAGE 5 – ENQUETE PUBLIQUE – MODIFICATION PLU ZONE 3N

PAGE 5 – ÉLECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

PAGE 6 – CARRIERE EQIOM – ETAT CIVIL – PAGE ENVIRONNEMENT

PAGE 7 – PAGES DES ECOLES DU RPI – ACCUEIL PERISCOLAIRE

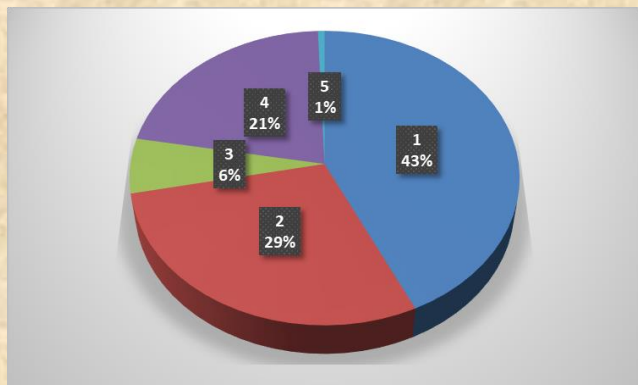
PAGE 10 – PAGES DES ASSOCIATIONS – FETE DE L'ETE 2021



## LES COMPTES DE 2020

### Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 249 913 €.

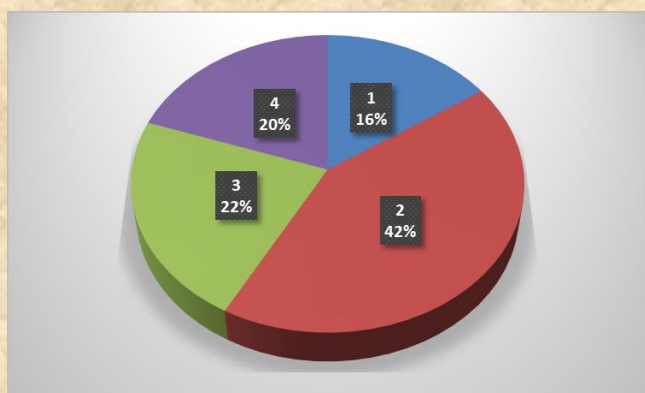
Les frais liés aux écoles et à l'accueil périscolaire sont à la charge du budget d'Autreville mais partagés avec Millery qui nous reverse sa participation au prorata du nombre d'enfants de la commune. La CAF nous a versé également une subvention de 26 000 € pour l'accueil périscolaire (voir les recettes).



- 1- Charges générales** (voiries, espaces verts, entretien des bâtiments, électricité, fournitures diverses, fournitures scolaires, ...) → 107 425 €
- 2- Charges de personnel** → 72 025 €
- 3- Prélèvements par l'Etat** → 15 032 €
- 4- Charges de gestion courante** (indemnités, associations, périscolaire, SIAMA, ...) → 53 928 €
- 5- Intérêts des emprunts, remboursement** → 1 503 €

### Les recettes de fonctionnement d'un montant de 305 149 €

sont essentiellement liées aux impôts locaux, aux dotations de l'Etat et aux diverses locations et participations (dont celles de Millery pour l'école) et de la CAF pour l'accueil périscolaire.



- 1- Produits des services et du domaine** (locations, chasse, pêche, ...) → 47 340 €
- 2- Impôts et taxes** → 129 552 €
- 3- Dotations de l'Etat** et participations diverses dont Millery (RPI) et CAF → 68 194 €

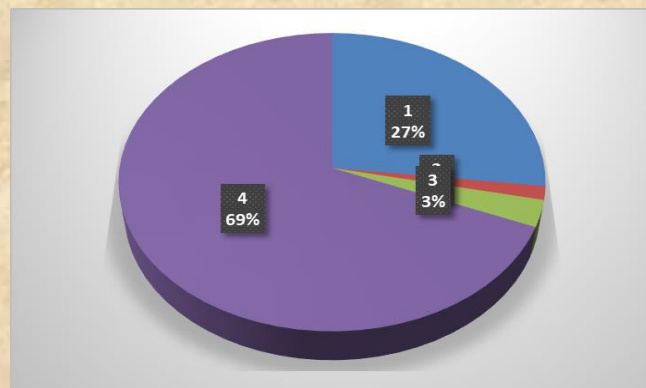
- 4- Autres revenus** (EQIOM, salle polyvalente, appartement) → 60 063 €

A noter que nous avons perçu la première des 6 annuités versé par EQIOM pour l'exploitation de la gravière aux étangs soit 54 553 €.

**Le résultat laisse apparaître un excédent de 85 468 €.**

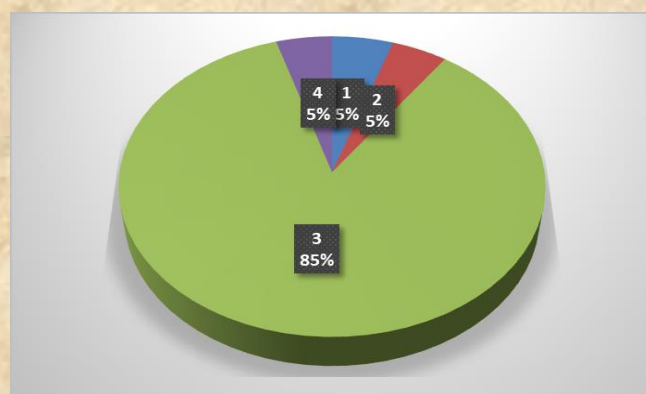
### Les dépenses d'investissement ont atteint un total de 58 635 €.

Le déficit des années antérieures se reporte d'une année sur l'autre. Il est désormais en constante régression. Le déficit est couvert par les excédents de fonctionnement.



- 1- Remboursement capital des emprunts** → 15 802 €
- 2- Investissements écoles du RPI** → 859 €
- 3- Equipements divers et logiciel gestion** → 1 696 €
- 4- Investissements réalisés** → 40 278 €
  - Eclairage école = 3 240 €
  - Huisseries école = 19 550 €
  - Matériel informatique = 1 233 €
  - Cuisine salle polyvalente = 6 705 €
  - Sanitaires mairie = 8 269 €
  - Divers = 1 281 €

### Les recettes d'investissement s'élèvent à 59 973 €

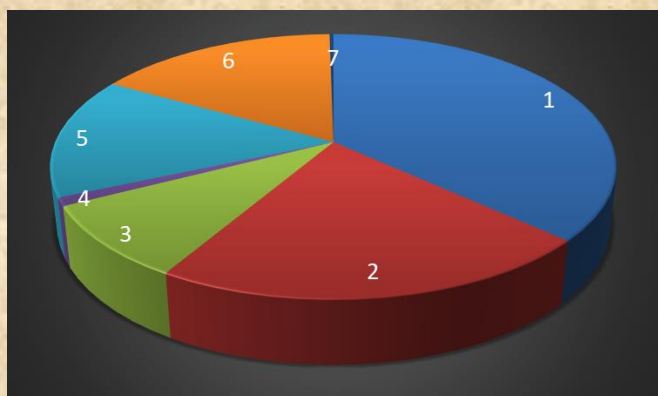


- 1- Récupération de TVA** → 3 045 €
- 2- Taxes d'aménagement** → 2 785 €
- 3- Excédents de fonctionnement** → 51 359 €
- 4- Subvention de l'Etat** → 2 784 €

## LE BUDGET 2021

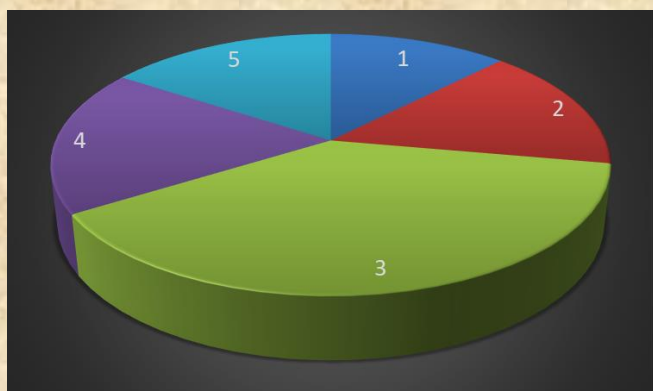
Préparé lors de séances de travail par le conseil municipal, ce budget prévisionnel 2021 a été voté à l'unanimité. En augmentation de 23% par rapport à l'année dernière, il prend en compte l'emploi à temps complet de la secrétaire de mairie et de la deuxième ATSEM. Il permet de programmer de nouveaux investissements importants et de faire face à des dépenses imprévues : réfection intérieure de l'église et réparation d'un mur de soutènement d'un sentier.

### Dépenses de fonctionnement prévues : 384 391 €



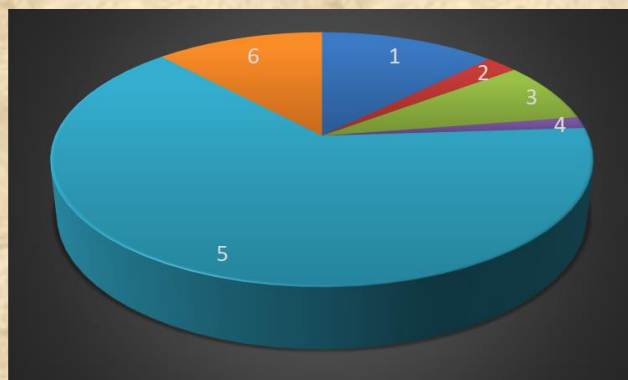
- 1- Charges générales → 141 505 €
- 2- Charges de personnel → 83 250 €
- 3- Prélèvement par l'Etat → 34 425 €
- 4- Dépenses imprévues → 3 832 €
- 5- Virement à la section investissement → 57 000 €
- 6- Indemnités, subventions → 63 332 €
- 7- Charges financières → 1 047 €

### Recettes de fonctionnement prévues : 384 391 €



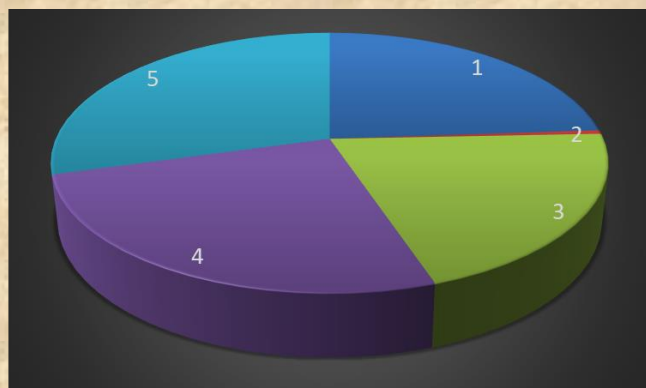
- 1- Excédent de l'année précédente → 47 401 €
- 2- Produits des services et du domaine (pêche, chasse, AFR pour le périscolaire) → 59 469 €
- 3- Impôts et taxes → 147 365 €
- 4- Dotations de l'Etat et participations diverses dont Millery (RPI), CAF et SIAMA → 69 603 €
- 5- Autres revenus dont EQIOM → 60 553 €

### Dépenses d'investissement prévues : 250 600 €



- 1- Déficit reporté → 31 380 €
- 2- Dépenses imprévues → 5 770 €
- 3- Remboursement des emprunts → 19 252 €
- 4- Investissements divers → 3 694 €
- 5- Mise en réserve plan d'eau → 30 000 €
- 6- Investissements prévus (voir plus loin) → 160 504 €

### Recettes d'investissement prévues : 250 600 €



- 1- Virement depuis le fonctionnement → 57 000 €
- 2- Vente de terrain → 1 060 €
- 3- Fonds divers et réserves → 48 867 €
- 4- Subventions demandées → 73 673 €
- 5- Emprunt → 70 000 €

## BUDGET 2021 – QUELQUES DETAILS



### TAXES FONCIERES

A partir de cette année, la commune ne percevra plus de taxe d'habitation. Pour la compenser, l'Etat a prévu de redonner aux communes la part de taxes foncières perçues par le Département, assortie d'un mécanisme de compensation. Désormais, le taux de taxes foncières du département (17,24 %) s'ajoute au taux communal. **Dans notre cas, notre volonté étant de ne pas augmenter cet impôt, l'ancien taux communal de 10,20 % est ajouté au précédent taux départemental**



de 17,24 % pour donner le chiffre qui sera inscrit sur l'avis d'impôt foncier bâti soit 27,44 %. Pas de changement pour les contribuables.

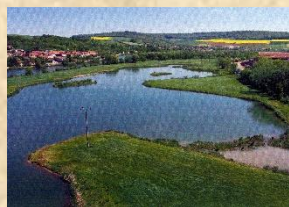


## INVESTISSEMENTS PREVUS

Le conseil municipal a programmé cette année

plus de 160 000 € d'investissements répartis ainsi :

- Huisseries salle polyvalente payé en 2021 = 17 000 €
- Huisseries école façade rue = 15 000 €
- Cuisine salle polyvalente tranche 2 = 7 600 €
- Eclairage salles communales = 3 500 €
- Bornage et achat de parcelles rue du Planté = 5 000 €
- Achat maison 1 rue de la Source = 55 000 €
- Démolition et aménagement placette = 50 600 €
- Etude avant-projet cour d'école et nouvelle salle communale place du Lavoir = 6 000 €
- Divers mobilier = 1 000 €



## ACHAT DU PLAN D'EAU DE BELLEVILLE

La convention passée en 2014 avec les sociétés EQIOM et GSM pour

l'exploitation d'une carrière de granulats aux étangs prévoit le versement par EQIOM d'une contribution de 150 000 € sur 6 ans auquel s'ajoute le versement de 150 000 € supplémentaires sur 6 ans pour permettre à la commune d'acheter le plan d'eau de Belleville, propriété de la société EQIOM (HOLCIM).

**Chaque année, nous constituerons donc une réserve de 30 000 € pendant 5 ans pour cette acquisition.**

Nous verrons ensuite ce que nous ferons de ce plan d'eau. Nous y reviendrons plus longuement dans un prochain bulletin d'Autreville Infos.



## EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

Pour donner suite à l'opportunité d'acheter les maisons en très mauvais

état au n°1 et n°2 rue de la Source, et pour ne pas empêcher les autres investissements prévus, le Conseil Municipal a fait le choix de contracter un emprunt raisonnable auprès du Crédit Agricole. **Cet emprunt d'un montant de 70 000 € sur 12 ans au taux fixe de 0,43 % sera remboursé à hauteur de 6 000 € par an.**

Rappelons que ces acquisitions pour démolition ont pour objectif la réalisation d'une placette avec places de stationnement et espace vert devant l'église.

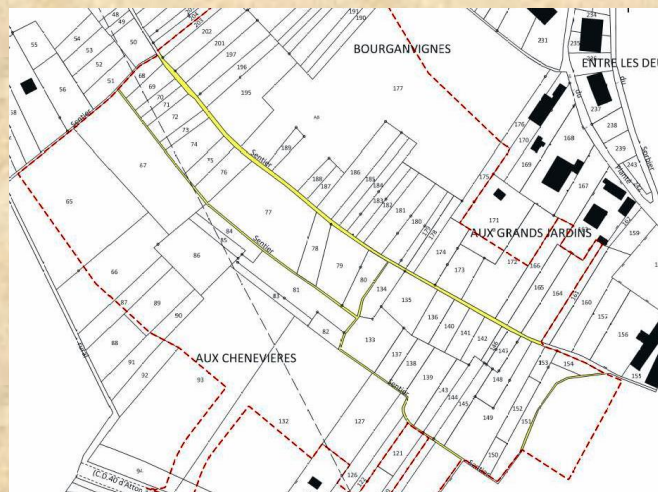


## SUBVENTIONS

Pour réaliser tous ces investissements prévus cette année, un certain nombre de subventions

ont été demandées à la Région Grand Est pour 20 000 € et à l'Etat (DETR) pour 8 400 €. D'autres demandes seront adressées à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et à la Communauté de Communes.

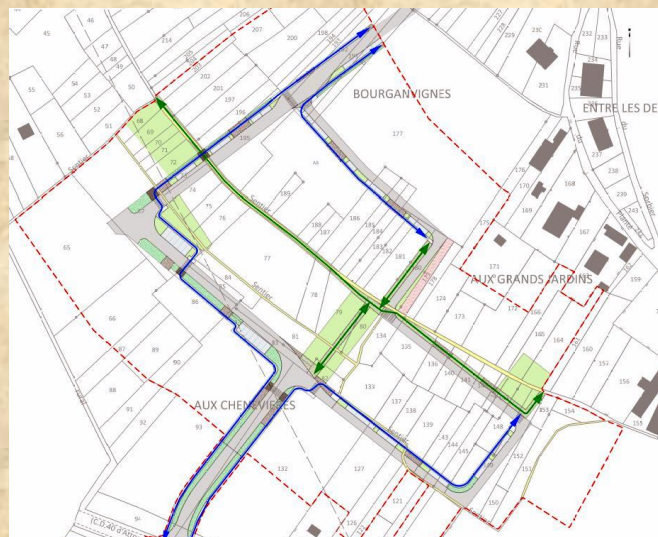
## PROJET D'AMENAGEMENT Déclassement de sentiers



Dans le cadre du projet de lotissement sur la Commune d'Autreville-sur-Moselle section AB (Zone 1AU du PLU), plusieurs sentiers communaux sont à déclasser.

Il s'agit des sentiers compris dans l'emprise du projet de lotissement, soit 580 mètres linéaire pour 6a 59ca. Les sentiers à la périphérie du projet ne sont pas concernés.

Les deux sentiers principaux à déclasser permettent une liaison Est-Ouest, ils sont reliés par deux sentiers de liaison Nord-Sud.





Le projet de lotissement a prévu de conserver la liaison Est-Ouest par une liaison verte ainsi que la liaison Nord-Sud, soit 325 mètres linéaires de liaison verte pour 905 m<sup>2</sup>. (Voir le plan du projet de lotissement). La voirie prévue permettra via les trottoirs une liaison piétonne Nord-Sud et Est-Ouest.

**Toutes les parcelles anciennement desservies par les sentiers déclassés, le seront toujours à l'issue de l'opération de lotissement via les liaisons vertes et piétonne créées. De plus l'acte de désaffectation nécessaire au déclassement des sentiers aura lieu lorsque le permis d'aménager concernant le projet de lotissement sera accepté et purgé des délais de recours. Les frais engagés sont à la charge de l'aménageur.**

## PROJET D'AMENAGEMENT

### Enquête publique



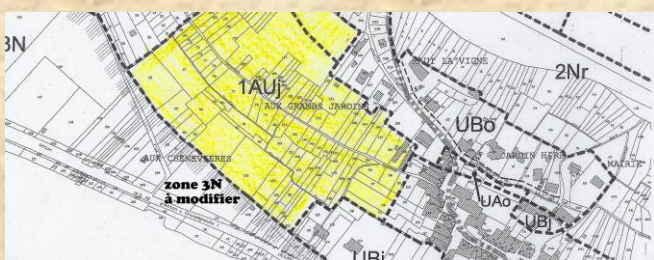
Le déclassement des sentiers évoqué dans l'article précédent est soumis à enquête publique préalable. Elle se déroulera du lundi 7 juin à 8h30 jusqu'au jeudi 24 juin à midi. Le dossier d'enquête publique sera consultable à la mairie et un registre sera mis à la disposition du public afin de recueillir les remarques des personnes qui participeront à l'enquête.

**Monsieur Pascal GAIRE, commissaire-enquêteur, tiendra une permanence en mairie le lundi 14 juin de 17h à 19h et le jeudi 24 juin de 10h à 12h.**

L'arrêté du maire prescrivant l'enquête publique sera affiché et publié dans la presse 15 jours avant le début de l'enquête.

## PROJET D'AMENAGEMENT

### Modification du PLU zone 3N



Si l'aménagement de la zone 1AU a lieu, il est nécessaire que les futurs habitants puissent accéder

directement à la route départementale. Aujourd'hui, le règlement de la zone 3N l'interdit. Le conseil municipal a décidé d'entreprendre une modification simplifiée du PLU et a choisi le bureau d'études Espaces et Territoires. En accord avec la préfecture, la phrase : « En zone 3N sont autorisés les constructions, installations, aménagements, équipements d'infrastructure et de superstructure, et ouvrages liés ou nécessaires au fonctionnement des voiries, des réseaux, des services publics et/ou des équipements d'intérêt collectif sous réserve de ne pas porter atteinte au paysage, à l'environnement, à la salubrité ou la sécurité publique. » sera ajoutée au règlement de la zone 3N du PLU.

**Le maire prendra prochainement un arrêté qui sera transmis à la préfecture, affiché et publié dans la presse. Dans un deuxième temps, l'arrêté sera transmis à l'autorité compétente pour évaluation environnementale et aux personnes publiques associées. Après retour des différents avis, le dossier sera porté à la connaissance du public en mairie pour recueillir d'éventuelles remarques avant délibération définitive du conseil municipal.**

**Vous serez informés le moment venu des modalités de ce « porté à connaissance ».**

## ELECTIONS



Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanche 20 et 27 juin. Deux élections soit deux tables de vote, deux urnes, deux isolements et quatre assesseurs présents aux côtés du président du bureau de vote.

**Pour organiser ce double scrutin dans de bonnes conditions matérielles et sanitaires, le bureau de vote sera déplacé dans la salle polyvalente. Le préfet a pris un arrêté pour cela.**

La salle sera organisée de telle sorte qu'un circuit matérialisé conduira l'électeur dans les opérations de vote distinctes sans risque d'erreur.

Président et assesseurs seront vaccinés et masqués. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des électeurs.

**Nous remercions ici les personnes de la commune qui se sont portées volontaires pour être assesseurs**



soit parce qu'elles étaient déjà vaccinées contre la COVID, soit parce qu'elles ont pu être vaccinées prioritairement en qualité de membres du bureau de vote.



Il faut au moins 20 assesseurs par tour de scrutin. Il nous manque encore quelques volontaires. Le maire peut signer une attestation de vaccination prioritaire pour celles et ceux qui voudraient nous rejoindre.

## CARRIERE DE GRANULATS EQIOM



L'exploitation des sables et graviers de Moselle à l'entrée du site des étangs d'Autreville a commencé. C'est la société EQIOM, auparavant HOLCIM GRANULATS, qui assure cette exploitation.

Cette opération rapportera 300 000 € à la commune sur 6 ans, de quoi aider nos investissements dans le village.

A terme, un nouveau plan d'eau sera créé et aménagé par la société, accessible par un cheminement piéton.

Rappelons que les étangs de la commune sont d'anciennes gravières exploitées pour la construction de l'autoroute A31. Six sont désormais classés Espaces Naturels Sensibles en vertu de la présence de flore et de faune rares et protégées.

## ETAT CIVIL



Souhaitons la bienvenue à Clément KRETZ ! Pierre, 3 ans et demi et Florian, bientôt 2 ans, ont la joie de vous présenter leur petit frère né le 13 mars 2021. Ces petits bonshommes habitent au 2 rue du

Sorbier depuis aout 2020. Nous présentons tous nos vœux de bonheur à Ameline DUMAS et Frank KRETZ et leur adressons toutes nos félicitations pour cette jolie petite famille.

## NOTRE PAGE ENVIRONNEMENT

### Cachez vos poubelles !



*mosaïque de poubelles que l'on peut reconstituer en parcourant quelques rues au hasard*

S'il vous prenait l'envie d'une promenade à Autreville pour prendre quelques photos de notre beau village, vous auriez la mauvaise surprise de trouver sur chaque photo au moins une poubelle.

Le règlement de collecte des déchets de la Communauté de Communes de PAM précise bien que : « Les contenants (bacs roulants, sacs noirs ou sacs d'emballages recyclables) sont [...] **déposés** au plus tôt la veille au soir du jour de collecte **après 19 heures** pour les collectes du matin [...] et **rentrés** (pour les bacs) au plus tôt après le passage du camion de collecte, **dans un délai maximum de 24 heures**. Il n'est pas admis, sauf exceptions arrêtées par la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson, que les bacs séjournent sur le domaine public après la collecte. »

**Chacun doit donc rentrer sa poubelle entre deux collectes. Si vraiment aucune solution n'existe pour la stocker dans son logement, on ne peut évidemment pas vous demander l'impossible, mais essayer de la rendre le moins visible possible permettrait d'améliorer l'aspect global de notre village.**



Pour compléter votre information sur les bonnes pratiques, le règlement précise également que :  
« Les contenants seront déposés devant chaque propriété en limite de chaussée et les bacs roulants devront être présentés **poignée dirigée vers la chaussée**. Cela n'a l'air de rien, mais ce détail facilite grandement le travail des éboueurs. Merci pour eux. Ils seront disposés de façon à ne pas gêner la circulation des piétons. »

## Désherbage des trottoirs



Avec le printemps les mauvaises herbes sur nos trottoirs et bords de rues prolifèrent. Le nettoyage de ces végétaux le long de sa façade incombe à chaque habitant. C'est une obligation légale mais, comme chaque année, nous faisons appel à votre devoir citoyen pour garder à notre village un aspect propre et ne pas rajouter cette charge de travail à nos employés municipaux déjà bien occupés. Nous rappelons que nous ne voulons pas utiliser de produits désherbants nocifs pour l'environnement et notre station d'épuration.

## Horaires des travaux bruyants



Avec l'arrivée des beaux jours, certains d'entre nous vont entretenir leur jardin ou bricoler avec

des outillages bruyants alors que d'autres voudront profiter du soleil et du calme. Pour permettre à tous de profiter en bon voisinage de la saison estivale, nous vous rappelons les horaires autorisés pour les travaux bruyants :

- Du lundi au vendredi : de 8h00 à 20h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche : de 10h00 à 12h00
- Les jours fériés : de 10h00 à 12h00

Merci d'éviter de faire du bruit en dehors de ces créneaux et l'été sera beau pour tout le monde.

## Dépôt sauvage de pneus



Un voyou sans scrupules est venu nous déposer une centaine de pneus au bord de la Moselle sur le site des étangs. Merci beaucoup à la Communauté de Communes et à son chantier d'insertion de nous en avoir rapidement débarrassés ! Une plainte a été déposée à la gendarmerie. Merci d'être vigilants lors de vos promenades et signalez à la mairie tout événement suspect.

## DECORATIONS DE PÂQUES



Comme vous avez pu le constater, poussins, lapins, œufs et autres cloches ont envahi notre village à l'occasion de Pâques. Audrey Muller était à l'initiative de ce projet. A l'aide de bois issu de palettes, Audrey, accompagné par un groupe d'enfants de l'accueil



périscolaire, a poncé, cloué, peint pour fabriquer de belles décorations. A compter du 17 février, les enfants, par groupes de six ou sept, sont venu bricoler dans le hangar de la commune, accompagnés par Julie, tous les mercredis.

Ces décorations ont été installées dans notre village la semaine juste avant Pâques.



D'autres décorations ont également pris place aux entrées du village, de la mairie, mais aussi dans les divers massifs de fleurs entretenus par Audrey tout au long de l'année. Ces décorations ont été mises en peinture par Mélanie, conseillère municipale, et ses enfants, Lola et Arthur. Merci à toutes et à tous !

## ECOLE EMILE SCHMITT



Les enfants de l'école d'Autreville sont venus fin février tous déguisés pour fêter Carnaval ! De jolis costumes, des sourires, des beignets ont participé à cette matinée festive.

Au mois de mars, les enfants ont pu assister à un spectacle sur les cinq sens .

Pour débiter cette dernière période de l'année scolaire, les élèves travaillent autour d'un projet sur le thème de la différence et la tolérance. Un travail autour de petits débats, de vidéos, d'albums.

Pour répondre à un projet sur les images, nous sommes allés en haut du village pour découvrir et observer le paysage et prendre quelques photos. Nous nous sommes rendus au nouveau verger pédagogique. Un endroit splendide, accueillant que nous retournerons voir !!!



La photo de classe aura lieu le jeudi 20 mai 2021 . Les enfants auront l'occasion de rencontrer un conteur, qui viendra lundi 14 juin 2021 à l'école (spectacle programmé par le bassin de Pont à Mousson)

**Les inscriptions pour les futurs élèves (nés entre 2018 et 2016) sont prévus du lundi 17 mai au vendredi 21 mai 2021. N'hésitez pas à me contacter : Marie LEQUEVRE au 03.83.24.90.75 ou par mail [ce.0540184g@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0540184g@ac-nancy-metz.fr) pour prendre un rendez-vous.**

## ECOLE MARGUERITE REITZ



Les élèves de GS-CP-CE1 ont pu voir en visio le spectacle « Lumières » qu'ils devaient aller voir au TGP. Ils ont ensuite réalisé une activité artistique en lien avec le spectacle.

Les GS-CP-CE1 ont reçu des policiers pour aborder le permis piéton. Une deuxième séance est prévue fin mai.



## ACCUEIL PERISCOLAIRE



Ils ont aussi fêté avec un peu de décalage le 100<sup>e</sup> jour d'école. Au programme, des collections de 100 bouchons, de 100 fleurs, de 100 cailloux, de 100 boutons, de 100 mots... mais aussi des épreuves : faire 100 pas de fourmis, 100 sauts à la corde, 100 sauts... sans oublier de très belles lunettes-souvenir !



Mickaël, l'employé municipal ayant préparé le jardin, les élèves se sont empressés de planter différents bulbes de fleurs mais aussi des graines de légumes. Ils ont également repiqué des plants de lavande, de tomates... Vivement que tout cela pousse !



Les élèves de CE2 et CM ont passé leur permis vélo avec la brigade motorisée de Seichamps. Il s'agit d'un examen théorique (une quarantaine de questions du type code de la route) puis d'une épreuve pratique (un parcours à vélo dans la cour). Les élèves se sont montrés sérieux et appliqués, tant durant les différents entraînements que le jour J. Ils ont tous réussi à obtenir leur permis. Bravo !



En mars, accompagnés par Priscillia et Julie, les enfants qui fréquentent l'accueil du mercredi ont participé à la décoration du village.

Audrey qui travaille pour les espaces verts d'Autreville est venue nous voir en février pour nous proposer de fabriquer des décorations de Pâques pour le village. Nous avons accepté avec grand plaisir. Pendant 3 mercredis, les enfants ont mis toute leur énergie pour ces décorations. Ils ont commencé par dessiner les motifs de Pâques, Audrey les aidait à chercher des modèles sur internet, puis ils les ont découpés à la scie sauteuse avec l'aide des adultes avant assemblage avec clous et marteau et enfin peinture. Début avril, ils les ont installés dans le village et près du périscolaire. Les enfants étaient très fiers, bravo et merci à tous !



Mercredi 5 mai, Xavier qui s'occupe de la ludothèque de Familles rurales Meurthe-et-Moselle est venu faire une animation autour du jeu de société. Il est arrivé avec sa valise et pas moins de 25 jeux de société ! Pendant 3 heures, les enfants répartis en 3 groupes ont découvert différents jeux de société : coopératifs, d'habileté, de stratégie, de rapidité. Une nette préférence pour le jeu « suspend ».

Ce fut un très bon moment apprécié de tous, les enfants en redemandent, donc à très bientôt Xavier !



## FETE DE L'ETE



Annulée l'année dernière, nous allons cette fois donner toute sa place à l'édition 2021 de la Fête de l'Été sur la base de loisirs des étangs. **Prévue le samedi 3 juillet et le dimanche 4 juillet, cette fête dans la nature préparée par le collectif des associations d'Autreville et Millery offrira un programme varié.**

Place à la fête du feu samedi et dimanche par les potiers d'Animation-Village avec la création et la mise à feu de fours spectaculaires et des animations familiales le dimanche.



En début de soirée, vers 21h00, la compagnie Coffee Potes nous présentera son spectacle musical « Merci Léon », concert de chansons françaises sur le thème des vacances et de la Nationale 7 offert par la commune.

Si possible, buvette et restauration seront proposés dans le respect des consignes sanitaires, sinon nous privilégierons le repas tiré du sac.

Une scène ouverte animera la soirée avec le concours des musiciens et chanteurs de nos deux villages.

L'association « Les Raisins » participera à l'animation avec ses bénévoles au guidon de mobylettes anciennes.

Le PEL, avec toujours le concours des associations et de l'accueil périscolaire, offrira de nombreuses animations sur les étangs d'Autreville dans le cadre du

Projet Environnement Local. Programme prochainement dans votre boîte à lettres.

## CHANTIER JEUNES



Organisé par le PEL, accueilli par la commune d'Autreville et les associations, un nouveau chantier jeunes se déroulera du 19 au 23 juillet.

Afin de poursuivre la rénovation de l'aire de jeux, le groupe aura pour projet la réalisation d'une fresque sur le mur qui borde le mini terrain de foot. Accompagnés par des bénévoles et une animatrice, épaulés par une artiste professionnelle, les jeunes exprimeront leurs idées autour des thèmes choisis : l'environnement, la commune d'Autreville, la vie associative, ...

## ACCUEIL DE LOISIRS DE JUILLET



L'association Familles Rurales organisera cet été son accueil de loisirs pour les enfants de Millery et Autreville du 12 juillet au 30 juillet. Il se déroulera dans la salle polyvalente de Millery. L'équipe d'animation travaille déjà au projet pédagogique programme et au programme de cet accueil de loisirs. Une restauration sera prévue à midi. Les formulaires d'inscription seront distribués prochainement.

Autreville *INFOS* – Mai 2021

[www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr](http://www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr)

[www.facebook.com/autrevillesurmoselle/](https://www.facebook.com/autrevillesurmoselle/)

**Directeur de la publication :** Jean-Jacques BIC

Rédacteurs : Mélanie ANDERSEN, Laurent MULLER, Séverine DESSALLE, Christophe PACHOUD et Jean-Jacques BIC

Merci à Marylène LAUTHE qui distribue nos publications.

*Imprimé par nos soins*



